

Image not found or type unknown



embrayage cassé par le garagiste

Par **EYOTA**, le 19/07/2021 à 11:46

Bonjour, mon fils a emmené sa voiture pour changer le câble d'embrayage sur les conseils de son garagiste, après avoir changé le câble, le garagiste casse le disque d'embrayage et veut donc le faire payer à mon fils, a-t-il le droit ? comment puis je le convaincre qu'il est en tort ? par avance merci

Par **Zénas Nomikos**, le 19/07/2021 à 16:21

Bonjour,

si le garagiste a commis une faute il doit en payer les conséquences.

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/changement-partiel-numerotation-code-civil-30962.htm>